



VOUS EN VOULEZ ENCORE ?

Dans moins d'un mois, vous choisirez ceux qui défendront vos intérêts pour les quatre prochaines années.

Si vous êtes pleinement satisfaits des décisions prises par les professionnels du syndicalisme aux commandes depuis plus de vingt ans, surtout, ne changez rien...

Mais rappelez-vous tout de même des lacunes du protocole signé en 2016 :



POUR LES CAPITAINES, un 0 pointé :

0 échelon supplémentaire
0 garantie d'accès au grade de commandant et, bientôt,
0 échelon exceptionnel...



POUR LES COMMANDANTS

Seulement 80 postes d'avancement au grade de commandant divisionnaire par an pour plus de 2200 collègues au dernier échelon de commandant.
Soit 3,6% d'espoir de promotion...





POUR LES COMMANDANTS DIVISIONNAIRES

Un sommet de grille indiciaire (4^e échelon - indice brut 1027) quasi identique à celui des commandants (7^e échelon - indice brut 1015)... Soit seulement 15 points de plus !

Ajoutez à cela des points essentiels non réglés lors de la signature du protocole

- Le grade à accès fonctionnel (GRAF), à l'appellation scandaleuse de commandant divisionnaire et toujours sans fonctions définies, reste sans galon. Les cinq barrettes de lieutenant-colonel, qui sont une revendication historique de l'Union des Officiers depuis 2012, auraient dû être obtenues au moment de la signature du protocole...
- Le nombre total de commandants divisionnaires et divisionnaires fonctionnels en 2022 risque fort d'être bien en-deçà des 1800 promis par nos homologues dans le protocole (pour rappel, 20% de 7 000 = 1 400 et 20 % de 8 000 = 1 600).

Mais aussi :

- Le gain minime par rapport à la situation antérieure des 1315 anciens emplois fonctionnels : 85 postes seulement.
- Valeur exacte de l'échelon spécial des grades et emplois sommitaux inconnue (quel chevron pour le HEA-A?),
- Aucune revalorisation de l'IRP pour 80% du corps, etc...

En 2019, la clause de revoyure permettra de revenir sur les lacunes du protocole de 2016.

Alors, si vous pensez qu'il faut changer de politique, pour le corps de commandement comme pour la police nationale, rejoignez-nous, changez de syndicat.

Votez pour une organisation neuve, force de proposition et tournée vers l'avenir.

**DU 30 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018,
PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN.
VOTEZ POUR
L'UNION DES OFFICIERS UNSA.**

